

Les aides à la construction en bois local Bâtiments publics dans l'Ain



Bois Local = Région AuRA et massifs limitrophes, transformé dans la Région AuRA



Département Ain – Programme d'actions pour la filière forêt bois 2022-2025

Dispositif d'aide au bois local suspendu –
Eventuel nouveau dispositif avec nouveau Livre blanc 2026

Bénéficiaires

Communes et
groupement
de communes



Région AuRA - « Construire ou rénover un bâtiment avec du bois local » Plan forêt-bois 2023-2027

20% du coût du lot bois local compris entre 15 000 et 300 000€ HT (fourniture et pose)
Majoration pouvant aller jusqu'à 30% pour projets mobilisant du sapin pectiné ou des feuillus, en proportion importante

Contacts : Vincent MICOULAUT (Région AuRA – Direction de l'Agriculture, de la Forêt et de l'Alimentation), Cécile DEVESA (Fibois 01)

Communes,
EPCI, bailleurs
sociaux,
associations
liées aux
activités de
formation



Préfecture de l'Ain – DETR

Bonification de 5 % si utilisation de bois local

Sous réserve de pièces justificatives de l'approvisionnement local en bois

Contact : Direction des Collectivités et de l'Appui Territorial

Communes et
groupement
de communes

Pour en savoir plus : contacter Fibois 01 - Cécile DEVESA – c.devesa@fibois01.org